

Date d'affichage de la convocation: 16 décembre 2016

Date d'affichage du compte-rendu: 4 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice: 13

Nombre de Conseillers présents et représentés: 11

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, BOUVIER Michel, GRANDGIRARD Pascal, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, DROUILLE Jérôme, BUSSON Françoise.

Étaient absents : MARTIN Yannick, DELAHAIE Meddy

Secrétaire de séance : DROUILLE Jérôme

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal et demande si il y a des questions, aucune question, le compte rendu est approuvé.

1. FINANCES

Dossier de subvention DETR

Mr le Maire présente les projets qui pourront être soumis à la subvention :

- ✓ réserve incendie dans le lotissement des Vallons 35150€
- ✓ réserve incendie dans la zone d'activités 19010€
- ✓ accessibilité ERP sur la commune (WC mairie/vestiaire terrain de foot) 10310€

Une subvention de 35 % pourrait être éligible pour ces travaux, ce qui pourrait donner : 6653€ pour la réserve de la zone d'activités ,12250€ pour la réserve des Vallons et 4000€ pour l'accessibilité ERP.

Le conseil donne son accord pour faire les demandes afin de pouvoir déposer les dossiers avant le 31 janvier 2016.

2. TRAVAUX

- Rénovation du logement au-dessus du salon de coiffure.

Le Conseil Municipal a eu une visite du logement le 19 décembre, suite à cette visite, une estimation des travaux a été effectuée, les travaux pourraient s'élever à une somme de 69300€.

La commune pourrait bénéficier de quelques subventions pour réaliser ce projet

- ✓ 5000€ de Vitré Communauté
- ✓ 21000€ de la Région Bretagne
- ✓ 26400 € par emprunt auprès de la Caisse des Dépôts

Il resterait en charge à la commune 16900€

Le Conseil donne sa validation pour lancer ce projet de rénovation

Une prise de contact auprès de 4 architectes va être lancée, tout en leur proposant le projet de rénovation de la bibliothèque pour qu'ils puissent nous soumettre leur idée de transformation.

- -Mr le maire demande de procéder à une délibération pour permettre de réaliser les tests des équipements sportifs.

Cela concerne 12 équipements à tester (matériel de test est fourni par Vitré Communauté)

Le coût par test est de 11€, le Conseil valide cette délibération.

- Travaux de la salle communale

Suite au passage de l'expert concernant le soufflage des carreaux de carrelage, il a été constaté qu'il y avait un manque de primaire d'accrochage, la garantie décennale de l'entreprise va rentrer en compte dans ce litige. L'entreprise va refaire les travaux début juillet.

3. URBANISME

Le permis modificatif pour le lotissement est en cours d'instruction, la modification porte sur l'implantation des garages.

54 téléchargement ont eu lieu concernant les dossiers travaux du lotissement des vallons :(lot1 terrassement-voirie-assainissement-réserve incendie), (lot 2 télécom) et (lot 3 espace vert).

À ce jour il y a 11 dossiers déposés en papier et 5 en plis électroniques

L'ouverture de ces plis aura lieu le 26 janvier à 17h30.

-Nom de la rue du lotissement « les vallons »

Après discussion, le nom retenu est : **Rue des hortensias.**

4. QUESTIONS DIVERSES

- point sur les TAP

Le fonctionnement des TAP est plutôt positif pour les cours élémentaires, par contre pour les maternelles ça semble plus compliqué.

La directrice de l'école de Cornillé et les bureaux de l'APEL et de L'OGEC commencent à réfléchir vers un retour à la semaine de 4 jours. Ce qui entraîne une multitude de questions

(Ce que cela apporte aux enfants/le financement /le fonctionnement de l'AIAJ et ses salariés)

La mairie assurant le financement des TAP est aussi touchée, car la subvention de l'Etat ne serait plus versée.

- point sur la réunion de Vitré Communauté

La dotation de l'Etat (FPIC) a été évoquée lors de cette réunion, la commune de Cornillé devrait pouvoir toucher la somme de 9784€ (dotation versée en 2014) dans la redistribution par Vitré Communauté.

L'orientation majeure par Vitré Communauté concerne le logement, aide à la réhabilitation sur les anciens logements et sur tous les logements vacants.

Développement du tissu économique dans les zones d'activités et les zones communautaires.

Point de réflexion à avoir sur la révision du PLU, à qui confier la révision? (TECAM ou un autre prestataire), tout en sachant que la révision doit être au moins en cours pour janvier 2017.

Demande de changer la date du conseil 3eme jeudi du mois, pour que Mr DELAHAIE D et Mr MARTIN Y puissent assister à un maximum de réunions de conseil,

Demande acceptée par l'ensemble du conseil, voir la nouvelle date à chaque fin de conseil en fonction de leur planning professionnel.

Mme Busson a présenté au conseil un projet portant sur l' aménagement d' un sentier de mise en sécurité des piétons sur la route de st aubin des landes, réflexion d' un passage piéton dans un 1^{er} temps, le projet sera revu par la commission voirie

La séance est levée à 22H15.

La prochaine réunion du C.M est fixée au Jeudi 25 février 2016.